

**CODE RNCP** : 40017**NIVEAU** : Diplôme de niveau 6**CERTIFICATEUR** : UPHF / ICL**DATE DE LA PUBLICATION DE LA FICHE** : 19/12/2024**DATE D'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT** : 31/12/2026**CODE NSF** : 227 - 255 - 326**FORMACODE(S)** : 24162 - 24147 - 24158 - 24066 - 22499**CODE ROME** : I1102 - H1206 - I1309 - F1106 - H1208**LIEN FRANCE COMPÉTENCES** : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40017/>**PUBLIC**

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 2 à orientation technique ou commerciale (BUT, BTS Tertiaires...)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités d'accès : processus d'inscription (dossier de candidature, entretien, positionnement et signature d'un contrat d'apprentissage).

Délais d'accès : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du Code du travail)

Accessible via VAE - <http://www.vae.gouv.fr>**OBJECTIFS PROFESSIONNELS**

A l'issue, le/la jeune sera capable de :

- Former des techniciens supérieurs hautement qualifiés dans le domaine des énergies renouvelables combinant à la fois les compétences techniques et les savoir-faire commerciaux
- Proposer des solutions technico-commerciales pertinentes qui satisferont durablement le client
- Être force de propositions pour assurer le développement de l'activité de l'entreprise

LIEU DE LA FORMATION

Locaux de la Haute Ecole d'Arras (HEA)
28 rue Baudimont à Arras

PERSPECTIVES POST-FORMATION

La licence CMER est une formation professionnelle qui conduit directement les diplômés à une insertion professionnelle

- Consultant
- Chargé d'affaires, d'études
- Responsable technique

VALEUR AJOUTÉE

- accompagnements (point écoute),
- projets pédagogiques,
- partenariats
- Semaine professionnelle
- réseau d'anciens élèves
- réseau d'entreprises partenaires

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Théories – pratiques – mises en situation professionnelle – Interventions de professionnels
Cas pratique – mises en situation – exposés – projets

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

Contrôle en cours de formation (60 %)
Examen final et soutenance de rapport de projet devant un jury composé d'enseignants de l'Université et d'intervenants professionnels (40 %)
Diplôme universitaire terminal à Bac + 3 intégré au système LMD et reconnu de niveau 6 de l'enseignement technologique professionnel. Labelisée par la Faculté Libre des Sciences et Technologies et le Rectorat de Lille
Validation totale ou partielle des blocs de compétences, définies par le certificateur.

EQUIVALENCE ET PASSERELLES

Aucune correspondance – pas d'équivalences ou passerelles voir fiche RNCP « liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations.

DURÉE DE LA FORMATION

490 heures en centre de formation échelonnées sur 12 mois
Début de la formation à compter de septembre

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 8 – maximum 15

ENTREPRISES

Entreprises commerciales avec spécialisation technique dans le domaine du développement durable

PROGRAMME

UE1 Les différents systèmes d'énergie 12 ECTS
Les fondamentaux, normes, exigences
UE2 La maîtrise de l'énergie 10 ECTS
Les produits liés au chauffage, l'énergie et le bâtiment
UE3 Techniques de communication et de négociation 15 ECTS
Adaptées aux Energies Renouvelables : prise de parole, outils de marketing, négociation adaptée aux ER, anglais commercial
UE 4 Techniques juridiques, comptables et financières 11 ECTS
Législation des Energies Renouvelables, gestion comptables et financières, rentabilité des projets
UE5 Conduite de projet 12 ECTS
Dans le secteur des Energies Renouvelables et développement durable, conduite de projet d'entreprise et suivi d'entreprise.
D'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celle proposée dans le cadre de la convention au niveau national.

La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Accueil et accès des publics en situation de handicap.
Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Adaptation pédagogique de la prestation possible en fonction de la situation
Service handicap du CFA Jean Bosco / UFA Baudimont :
handicap@cfajeambosco.fr / handicap.cfp@baudimont.com
Service mobilité du CFA Jean Bosco :
mobilité@cfajeambosco.fr

TARIFS DE LA FORMATION

Conditions tarifaires sur demande
Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 «fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation : 7781 €. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).
Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.
Selon le décret n°2025-585 du 27 juin 2025 relatif à la prise en charge des actions de formation par apprentissage et l'article R.6332-25-1, une participation obligatoire entreprise de 750€ sera demandée pour les certifications professionnelles de niveaux 6 et 7.
Article L.6211-1 : « **La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.** »
Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION 2025

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels	Taux d'interruption en cours de formation	Taux de poursuite d'études	Taux d'insertion professionnelle à 6 mois *	Taux d'insertion professionnelle en lien avec le métier *
100 %	0 %	100 %	100 %	100 %

Lien Inserjeunes : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

* Source = issue de la consolidation des enquêtes réalisées sur l'action / * NC Non Connue

COORDONNÉES
UFA BAUDIMONT

17 rue Saint Maurice – CS 40573 – 62000 ARRAS Cedex
03 21 16 18 00



EXPERT MISE EN RELATION SERVICE DÉVELOPPEMENT DU CFA
developpement@cfajeambosco.fr
SERVICE DÉVELOPPEMENT UFA BAUDIMONT
relations-entreprises@baudimont.com

